

Orientations budgétaires 2025 **Savoir compter**



« Le Département des Hautes-Alpes est appelé, comme nombre de Collectivités françaises, à participer au redressement des finances publiques. Sa contribution à ce titre, conjuguée aux dépenses exceptionnelles engagées au cours de l'année passée pour réparer les dégâts des intempéries, va peser sur les finances du Département. Si la politique d'investissement menée par le Département ces dernières années n'est pas remise en cause, l'heure est plus que jamais à la gestion rigoureuse des finances départementales. »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département

Patrick RICOU,
vice-Président chargé des finances



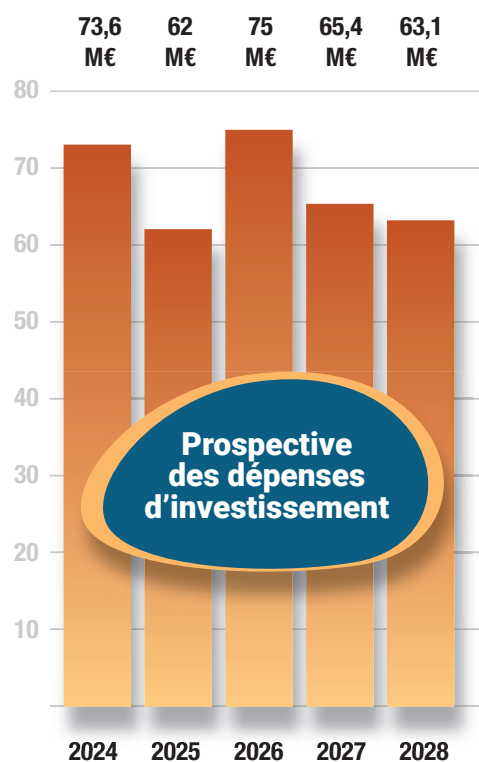
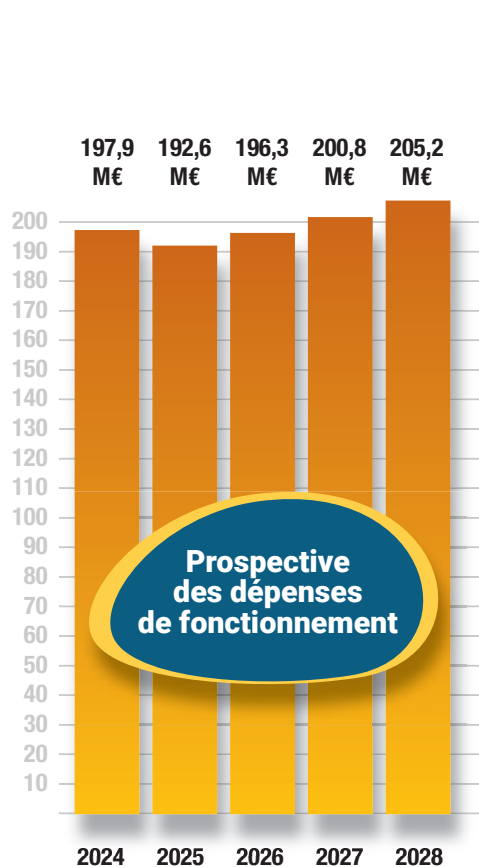
Hautes-Alpes
le département

Prospective 2025-2028 Un ralentissement dans l'exécution du plan d'investissement ?



« Le Département a élaboré, dès le début de la mandature en 2021, un plan pluriannuel d'investissement d'un montant de 517 000 000€. Aujourd'hui, 173 000 000€ sont réalisés (33%) et 221 000 000€ concernent des opérations qui sont engagées (42%). Soit un montant de près de 400 000 000€ pleinement affectés d'ici 2028. »

Patrick Ricou,
vice-Président chargé des finances



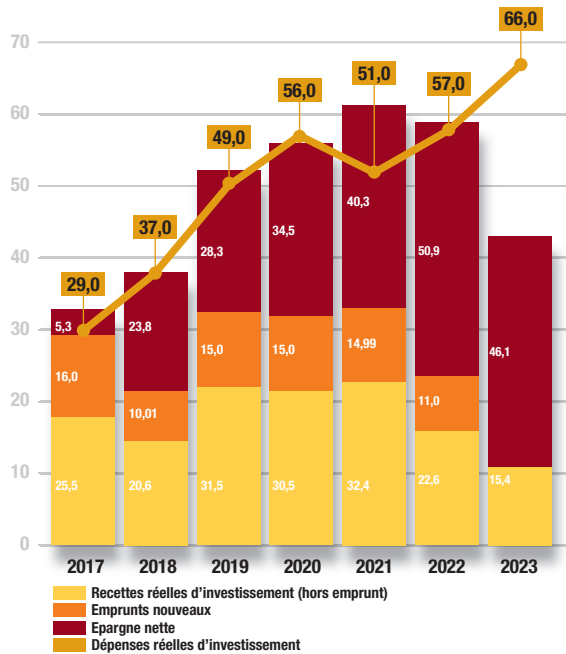
En 2025, le Département envisage d'emprunter une vingtaine de millions d'euros afin de réaliser 62 000 000€ d'investissements. Tout en maintenant son volume de dette au niveau actuel puisque le nouvel emprunt correspondra sensiblement au volume de dette remboursé au cours de l'année.



Rétrospective

2017-2023

345 000 000€ investis au service des Haut-Alpins

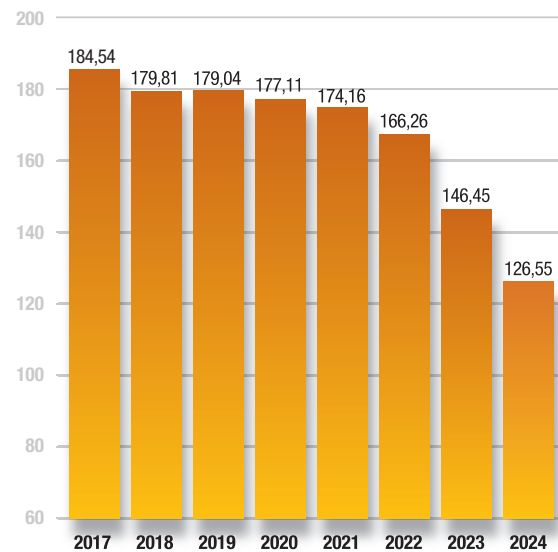


Évolution de l'investissement

« En matière d'investissement, la période qui couvre les années 2017 à 2023 est intéressante puisqu'elle fait apparaître une croissance record des sommes engagées par le Département. 2017 fait apparaître le niveau critique en dessous duquel il serait difficile d'assurer un avenir aux Hautes-Alpes. 2023 n'est autre que l'année qui voit le record absolu des investissements réalisés par le Département, soit 66 000 000€. Il sera très certainement battu dès l'année 2024, qui verra le montant des investissements largement dépasser les 70 000 000€ et ce, sans recours à l'emprunt.

2017-2023 est encore la période qui voit le volume de dette baisser de manière très significative, passant de 184 500 000€ en 2017 à 126 500 000€ en 2023, signe que les finances départementales ont été optimisées afin de garantir un avenir serein au Département. »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département



Évolution du montant de la dette

« 2024 marquera l'histoire du Département avec un montant d'investissement jamais atteint jusqu'à présent. Mais c'est aussi l'année au cours de laquelle des dépenses imprévues s'accroissent. En cause, des intempéries pendant de nombreux mois, mais aussi des évolutions réglementaires qui s'imposent au Département, qui viennent alourdir les dépenses de fonctionnement du Département d'une vingtaine de millions d'euros.

Cette hausse des dépenses se conjugue désormais avec une baisse annoncée des recettes, qui pourrait se monter à 8 500 000€ l'année prochaine. D'où la nécessité d'être vigilant et rigoureux dans la gestion et de savoir compter. »

Patrick Ricou,
vice-Président chargé des finances

Les principaux postes de baisse à venir des recettes

- Contribution au redressement des finances publiques : - 4 600 000€
- Baisse du taux du Fonds de compensation pour la TVA : - 500 000€
- Fin des recettes de TVA sur le fonctionnement : - 400 000€
- Fonds de compensation des DMTO : - 3 000 000€



Programmation **2 600 000€ pour la cohésion sociale et l'aménagement du territoire**

La Commission permanente du Conseil départemental se réunit également ce mardi 5 novembre pour répondre aux besoins des Haut-Alpins.

Cohésion sociale 315 000€

- dont 255 000€ pour le Centre d'action médicosociale précoce, qui a pour mission spécifique la réalisation d'un bilan de la situation d'un enfant âgé de 0 à 6 ans ainsi que la prise en charge et/ou l'orientation des jeunes enfants de moins de 6 ans chez lesquels un handicap est suspecté ou diagnostiqué.

Vie locale 200 000€

- dont 163 000€ de subventions octroyées à des particuliers pour des travaux liés à la rénovation énergétique de leur logement ou son adaptation au vieillissement. Ces 163 000€ de subventions ont généré 2 100 000€ de travaux.

Patrimoine départemental 725 000€

- dont 412 000€ au titre des travaux imprévus et urgents (évacuation de matériaux à la suite des intempéries et renforcement de chaussées)
- dont 215 000€ pour la modernisation du réseau routier départemental (RD 246 à Neffes ; confortement d'accotement sur la RD 902 / col de Vars ; préparation du giratoire Est du Monétier-les-Bains sur la RD 1091).

Attractivité du territoire 1 400 000€

- dont 290 000€ de subventions au titre des interventions d'urgence des collectivités
- dont 450 000€ au titre des contrats stations (stations villages du Queyras et Réallon)
- dont 135 000€ pour l'agriculture (rénovation du verger alpin)
- dont 280 000€ pour la transition énergétique des bâtiments publics (Communes de Réallon, Baratier, Arvieux, La Roche-des-Arnauds, Guillestre).

